Projet d'extension du site d'Ifs (14)

DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

- PJ n°7 : Résumé non technique

STEF TRANSPORT IFS

Site d'Ifs (14)

Version	Date	Détails – modifications	Auteur
0	06/03/2026	Version initiale	Tom VERILLAC Carène BARBIEUX

Sommaire

1 Présentation de l'établissement 3
1.1 Identité du demandeur 3
1.2 Informations générales du site 3
1.3 Organisation générale du site et de ses activités 4
2 Situation géographique de l'établissement 5
2.1 Localisation 5
2.2 Mode d'accès au site 7
2.3 Terrain d'implantation 7
3 Description des installations et des activités projetées 8
3.1 Aménagement du site 8
3.2 Organisation du stockage – Nature et volume des matériaux stockés 14
3.2.1 Organisation de l'activité de stockage 14
3.2.2 Nature des produits pouvant être stockés et rubriques de classement 14
4 Activités associées et Utilités 16
4.1 Local de charge 16
4.2 Production de froid 16
4.3 Condenseurs adiabatiques 16
4.4 Station de distribution de carburant 17
4.5 Garage des poids-lourds 17
4.6 Forage 18
5 Récapitulatif du classement au titre des installations classées pour la protection de l'environnement 19
5.1 Des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement 19
5.2 Des Installations, Ouvrages, Travaux d'aménagement et Aménagement (IOTA) de la Loi sur l'Eau. 21

1 Présentation de l'établissement

1.1 Identité du demandeur

La société STEF TRANSPORT IFS est une filiale du Groupe STEF.
Celle-ci dépose la présente demande d'autorisation environnementale pour la plateforme logistique comprenant un bâtiment existant et une extension en projet sur la commune d'Ifs.

Les données administratives relatives à la présente demande d'autorisation environnementale sont les suivantes :

Données administratives	
Raison sociale :	STEF TRANSPORT
Forme juridique :	Société par actions simplifiée
Capital :	116 800,00 €
N° de SIRET :	892 001 397 000 25
Code APE :	4941B Transports routiers de fret de proximité
Adresse du siège social :	Zone Industrielle « Object'Ifs Sud » Boulevard Clément Ader 14123 IFS

1.2 Informations générales du site

Les informations générales relatives au site d'implantation du projet sont les suivantes :

Informations générales relatives au site en projet	
Adresse du site :	Zone Industrielle « Object'Ifs Sud » Boulevard Clément Ader 14123 IFS
Coordonnées Lambert Etendues II prises au centre du site :	x = 457585.61m y = 6898695.57 m z = 37 m NGF
Références cadastrales	Section BK, parcelles 203, 202, 0076
Superficie terrain :	53 345 m²
Signataire de la demande :	Jérôme LERAY
Qualité du signataire :	Directeur de Filiale
Personne chargée du suivi du dossier :	Mélanie MULLER – Ingénieure Environnement 04 72 76 63 88 07 63 74 40 32 melanie.muller@stef.com

1.3 Organisation générale du site et de ses activités

STEF est une société spécialisée dans la logistique et le transport de produits alimentaires sous température dirigée.

Les produits stockés sur ces plateformes sont de types frais (2/4°C), surgelés (-18/-25°C) ou encore thermosensibles sec et ambiants (+5/+15°C).

Le site d'Ifs appartient à IMMOSTEF (propriétaire du terrain) et est occupé par la filiale STEF TRANSPORT IFS.

De manière générale, les activités de la plateforme d'Ifs sont centrées sur les produits alimentaires tels que les glaces, produits laitiers ou encore les desserts. Le projet d'extension va également permettre l'implantation, au sein du bâtiment existant, d'un atelier de préparation de viande qui s'inscrit dans le cadre du déplacement de l'activité de site de Saint-Lô.

L'organisation de l'exploitation de l'extension de IFS sera la même que celle existante, à savoir régit par une équipe technique composée d'un Responsable Technique (RT) et d'un technicien. La mission de cette équipe est d'assurer la maintenance quotidienne du bâtiment et des équipements frigorifiques. Cette équipe est aussi assistée par un Responsable des Ressources Techniques (RRT) qui assure une coordination technique entre les sites de la Business Unit pour les aspects liés à l'exploitation. Un Property Manager (représentant du propriétaire) a aussi la charge de la maintenance et des investissements liés au bâtiment (clos couvert, équipements de protection incendie, voirie).

2 Situation géographique de l'établissement

2.1 Localisation

Le site de la société STEF TRANSPORT Ifs se situe dans le département du Calvados (14). Il se positionne dans la Zone Industrielle de Object'Ifs Sud sur la commune d'Ifs.

Le site couvre une superficie d'environ 5,3 ha accueillant un bâtiment principal, un garage poids-lourds, une station de lavage et une station-carburant pour une emprise au sol totale de 10 106 m². Le projet d'extension consiste en la construction d'un bâtiment d'une emprise au sol totale d'environ 5 880 m².

Une carte IGN au 1/25 000ème et vue aérienne du site et de son environnement sont présentées en pages suivantes.


Projet
Ifs Plaine
la Guérinière
CORMELLES-LE-ROYAL
FLEURY-SUR-ORNE
Forêt d'Ifs
Ifs Bourg
IFS
l'Europe
la Dronnière
le Canada
le Petit Val
Ifs Bras
SOLIERS
GRENTHEVILLE
CAGNY
les Hameaux de Cagny
Haut du Parc
le Poirier
Four
les Émalés
le Château
les Sept Ormes
Hubert-Folie
Chapeau Rouge
la Guinguette
la Chasse
Troteval
Beauvoir
BOURGUEBUS
Saint-Germain
le Mesnil Frémentel
le Bas Mesnil
le Prieuré
la Fontaine
la Pigache
le Hoguet
le Clos
le Manoir
la Colombe
le Parc
les Fossettes
le Clos de Four
le Clos Georget
la Compagne du Poirier
les Fresnes
le Tageret
la Compagne Nerval
les Galères
les Coconnières
les Jardinets
la Fosse
les Drouly
les Potirnotes
la Poudrière
la Voie d'Ifs
la Haie de Saule
le Moulin de Voide
Sous Beaumont
les Crières
les Courts Marettes
le Clos des Marais
le Clos Bréville
Échelle 1 : 25 000
Vallon des Oiseaux
0
500 m
Caen



2.2 Mode d'accès au site

Accès routier :

L'accès au site se fait principalement depuis la route nationale N158 au niveau de la sortie 2 puis par la route départementale D120 et enfin par le Boulevard Clément Ader.

Le site dispose de cinq accès distincts :

- L'un au Nord-Ouest destiné à l'entrée des PL
- Un autre au Nord-Ouest du site pour l'entrée des VL séparé de celui des PL
- Un autre au Nord-Ouest destiné à la sortie des VL
- Un autre au Nord-Est destiné à la sortie des VL
- Un dernier à l'Est pour la sortie des PL

La totalité du pourtour du site est clos (clôture grillagée).
Le flux de VL ne croise pas le flux de poids-lourds (PL).
Avec le projet d'extension prévue au Sud du site, une partie des places de stationnement pour PL vont être supprimées pour laisser place à la nouvelle cellule et à la nouvelle portion de voie engin.

2.3 Terrain d'implantation

L'extension vient s'implanter en partie Sud du site sur un terrain régulièrement entretenu pour éviter le développement d'une végétation trop envahissante. Le site n'est pas recensé sur la base BASOL recensant les sites et sols pollués.

3 Description des installations et des activités projetées

3.1 Aménagement du site

Le schéma général du site et le projet sont présentés en détail sur les plans associés au dossier.
Le projet est implanté sur un terrain d'environ 53 345 m².

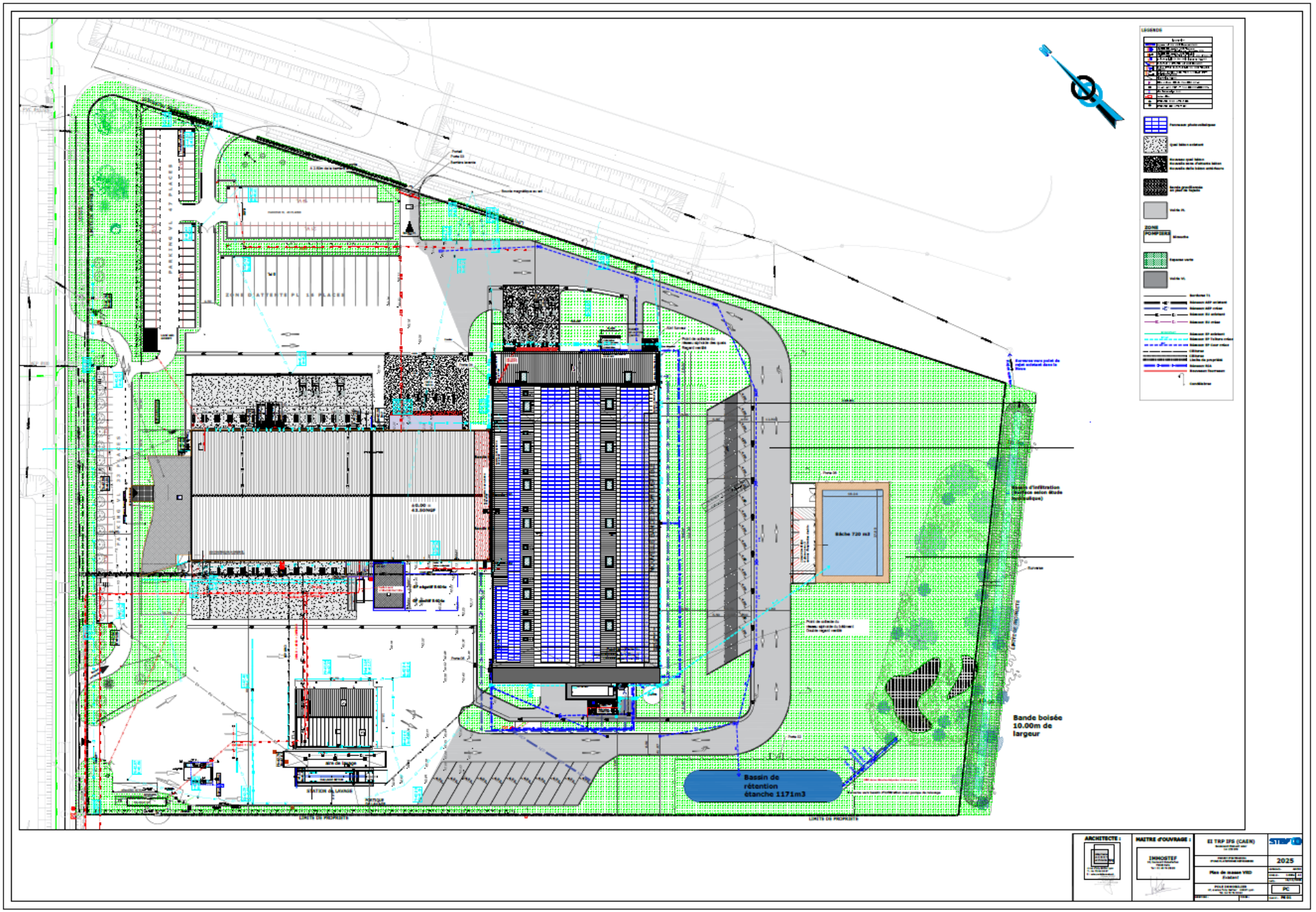
Bâtiments existants

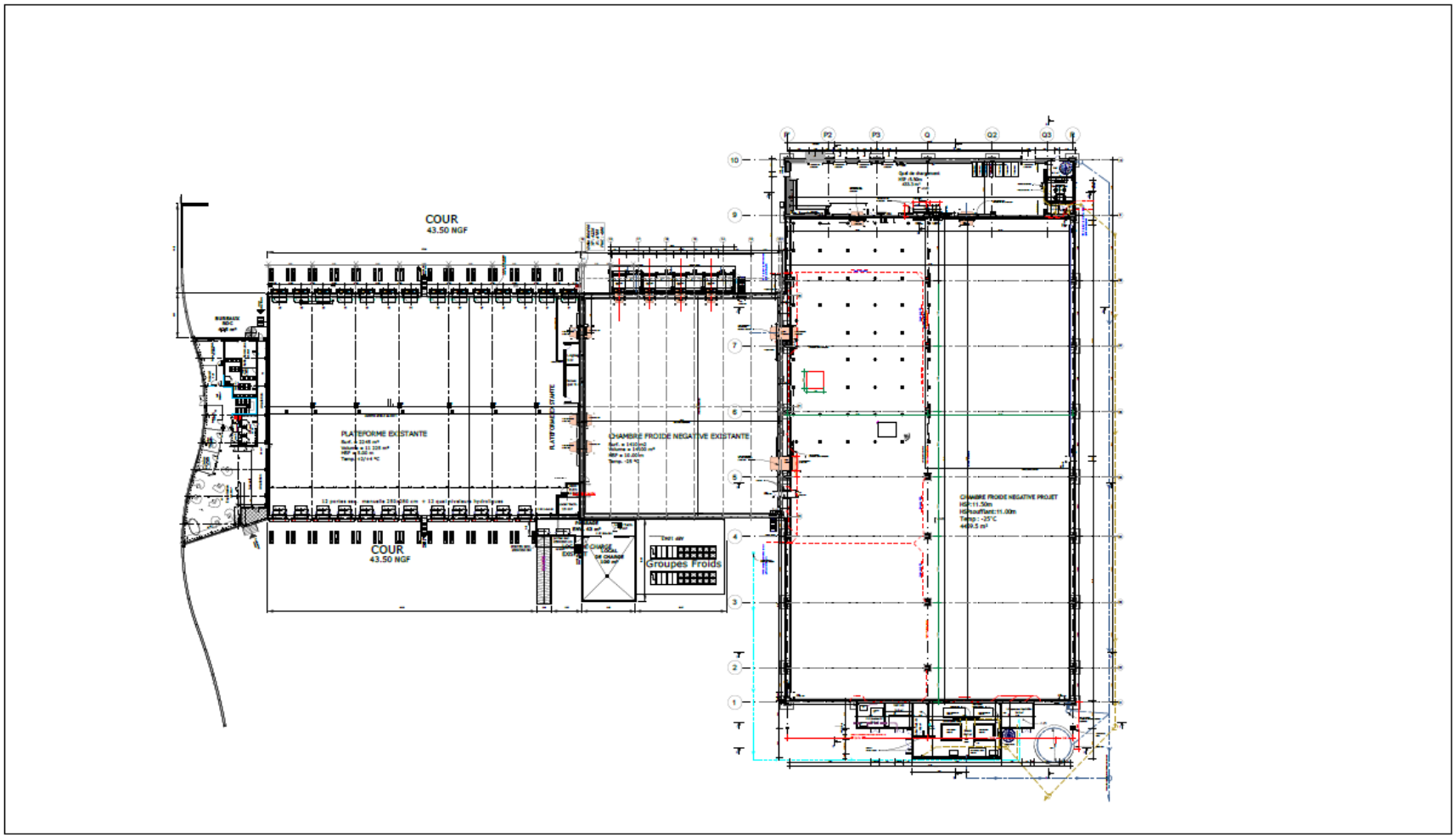
La partie existante comprend deux bâtiments.

- Un bâtiment principal constitué :
 - d'une chambre froide (-25°C) de 4 465 m² comportant une mezzanine sur sa partie Ouest (1 014 m²) et à laquelle est accolé un quai réfrigéré de 468 m² à 2/4°C disposant de 4 quais de chargement,
 - d'une seconde chambre froide (-25°C) de 1 410 m² accolée à 4 quais de chargement,
 - d'une plateforme de 11 225 m² à +2°C et +4°C et 26 quais de chargement répartis au Nord et au Sud de la cellule
 - de bureaux en R+1,
 - d'un local de charge de 109 m²
 - de locaux techniques comprenant une salle des machines « ammoniac » de 138 m², un local livraison EDF de 20 m², un local TGBT de 21 m², un local élec de 15 m² , local surpresseur de 24 m² et un local transfo TGBT de 15 m²
- Un garage poids-lourds de 455 m²

Ces bâtiments sont complétés par :

- Une station-carburant réservée aux chauffeurs STEF et permettant la distribution de gazole et de GNR,
- Une aire de lavage avec portique pour l'extérieur des PL,
- Une aire de lavage avec nettoyage haute pression.


Bâche 720 m3
Bande boisée
10.00m de
largeur
Bassin de
rétention
étanche 1171m3
LIMITE DE PROPRIETE
LIMITE DE PROPRIETE
ARCHITECTE :
MAITRE D'OUVRAGE :
IMMOSTEF
EI TRP IFS (CAEN)
2025
PC


COUR
43.50 NGF
PLATEFORME EXISTANTE
CHAMBRE FROIDE NEGATIVE EXISTANTE
COUR
43.50 NGF
Groupes Froids
CHAMBRE FROIDE NEGATIVE PROJET
N

Extension

Le projet d'extension porte sur la construction d'un second bâtiment d'une emprise au sol totale d'environ 5 880 m² composé :

- d'une cellule de stockage surgelée (-25°C) comportant 2 convoyeurs et de surface d'environ 4 500 m²,
- d'un quai réfrigéré (+2/+4°C) de 656 m² avec 12 portes de quai et 2 accès de plain-pied,
- de deux tunnels de congélation de 82 m² chacun
- de locaux techniques (salle des machines « ammoniac » d'environ 250 m², local TGBT de 26 m², local transfo. de 26 m²),

Le projet comporte également le réaménagement d'une partie de la plateforme existante en zone carnée pour une activité de préparation (découpe/conditionnement) de viande.

Le plan général du site intégrant le projet d'extension figure page suivante.

FR14EIH46 IFS (Caen)
Bd Clement Ader
14 123 IFS

STEF

Projet extension 4500 m²

Plan de masse
Projet

REFERENCE : OP/EO/MB
ECHELLE : 1/500
DATE : 22/06/2026

P O L E I M M O B I L I E R
67 avenue Tony Garnier 69362 LYON Cedex 07

DCE ind 2

Répertoire : *Fichier :*

PLAN N° : 06-1

Boulevard Charles Cros

Rue de la Chapelle

Vue proche

Vue lointaine

PARKING VL 47 PLACES

ZONE D'ATTENTE PL 15 PLACES

Nouvelle citerne souple 05 (11.70 x 8.88 ht) 120 m³

Nouvelle citerne souple 01 (11.70 x 8.88 ht) 120 m³

Nouvelle citerne souple 02 (20.90 x 8.90m) 240 m³

Nouvelle citerne souple 03 (11.70 x 8.88m) 120 m³

Nouvelle citerne souple 04 (20.60 x 13.32m) 360 m³

10.00 = 43.50NGF

STATION DE LAVAGE

Bassin de rétention (déplacé) minimum 1333m³

Extension de la zone de biodiversité annexé au bassin d'infiltration 2100 m³ 850m²

Zone biodiversité modifiée (réduite)

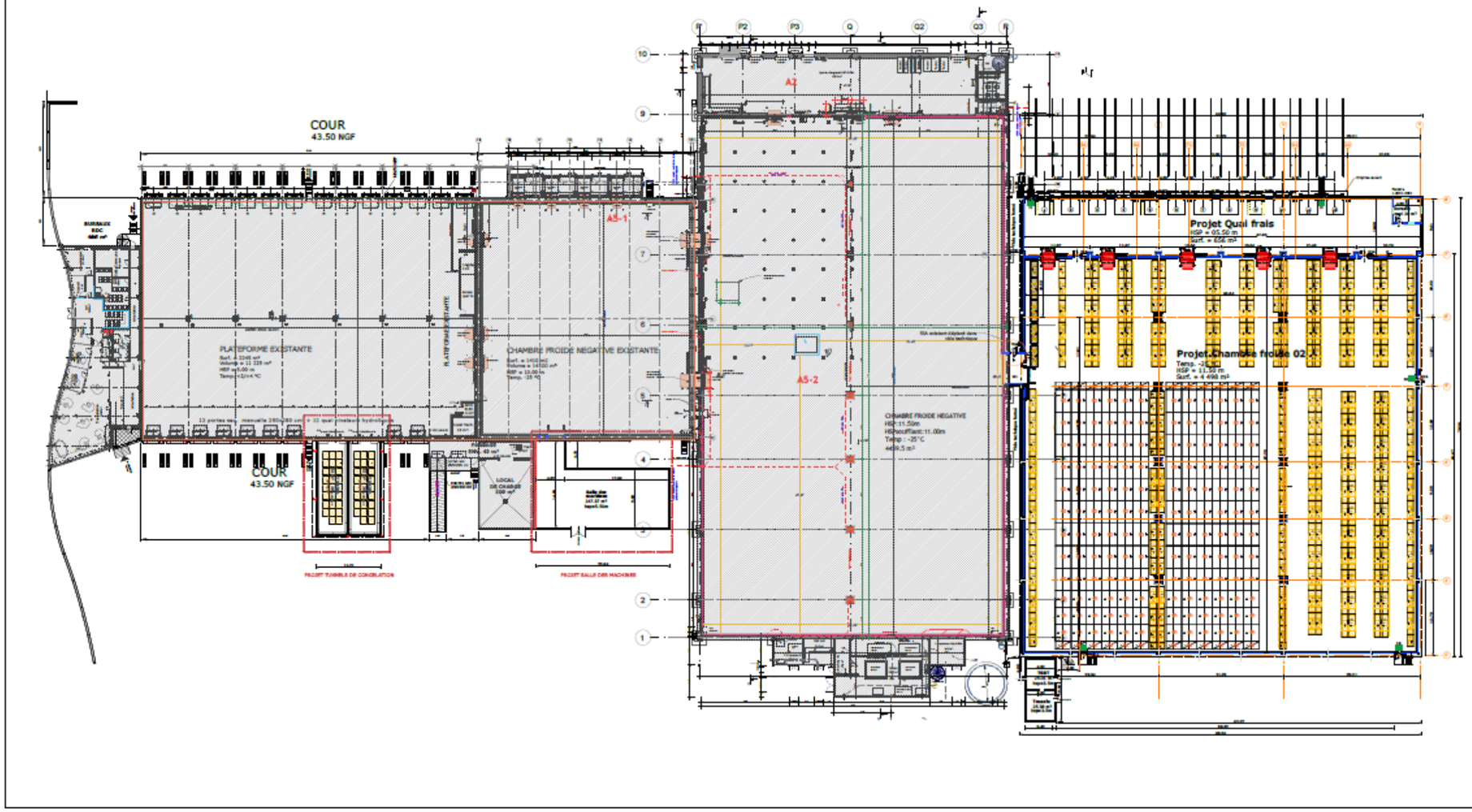
Bassin d'infiltration (Surface selon étude hydraulique)

Bande boisée 10.00m de largeur

LIMITE DE PROPRIETE

Espace vert
_site d'activité

Terre agricole


COUR
43.50 NGF
PLATEFORME EXISTANTE
CHAMBRE FROIDE NEGATIVE EXISTANTE
A5-1
A5-2
A2
Projet Quai frais
Projet Chambre froide 02
CHAMBRE FROIDE NEGATIVE
COUR
43.50 NGF
PROJET TUNNELS DE CONGELATION
PROJET SALLE DES MACHINES
N

3.2 Organisation du stockage – Nature et volume des matériaux stockés

Le bâtiment existant est exploité pour le stockage de produits alimentaires surgelés. Ces produits sont par exemple des glaces, produits laitiers et desserts mais également de la viande ou des produits d'origines animales.

L'extension projetée permettra de stocker la même typologie de produits.

Ces produits sont combustibles et classés sous la rubrique 1511.

3.2.1 Organisation de l'activité de stockage

Palettiers

Il est prévu sur le site un stockage avec des palettiers mobiles. Pour le système de palettiers mobiles, les racks seront disposés en rang double avec un système de rail permettant leur déplacement les uns par rapport aux autres pour laisser une allée de circulation.

Les rayonnages métalliques comportent des étages dont la hauteur est adaptée à la taille des marchandises ou palettes à stocker.

La hauteur maximale de stockage dépend, sur le plan technique des caractéristiques dimensionnelles du bâtiment (hauteur libre). Les hauteurs de stockage pour le projet seront les mêmes que pour le bâtiment existant c'est-à-dire 10,5 mètres.

Activités de préparation de commande pouvant être associées au stockage des produits

Les produits sont approvisionnés en palettes entières en provenance des différents lieux de production (clients ou fournisseurs de nos clients).

Dans l'entrepôt, ces palettes sont rangées entières en racks ou en îlots. Elles peuvent être également défilmées, directement à leur arrivée, ou en fonction des besoins, et les marchandises qui la composent sont rangées individuellement en bacs ou emplacements dans les zones de stockage.

Les produits ne sont pas désemballés individuellement mais peuvent être réassociés et ré-étiquetés pour constitution de lots (fardelage ou différenciation retardée).

La préparation de commande consiste en l'assemblage sur une même palette, de marchandises prélevées par les opérateurs sur des palettes « donneuses » localisées précisément dans des emplacements individuels (« Picking »).

3.2.2 Nature des produits pouvant être stockés et rubriques de classement

Les produits qui seront stockés sur le nouveau bâtiment sont connus : il s'agira de produits surgelés divers. Il s'agira donc principalement de produits alimentaires nécessitant un stockage sous température contrôlée négative.

Ces produits seront stockés avec des suremballages :

- palettes en bois,
- emballages plastiques (barquettes, films étirables…)
- cartons
- coiffes de protection ...

STEF TRANSPORT IFS établira une liste des produits stockés avec leur répartition dans les zones de stockage.

En ce qui concerne le classement au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), ces produits sont visés par la rubrique 1511 (entrepôts frigorifiques).

Le stockage de produits non prévu dans ce dossier nécessiterait de la part de STEF TRANSPORT IFS d'en aviser la Préfecture et, selon le cas, de déposer en Préfecture une déclaration ou une demande d'extension d'autorisation.

Cas des matières plastiques :

Le site ne sera pas classé au regard des rubriques relatives aux matières plastiques. La majorité des matières plastiques présentes seront les emballages de produits, les films étirables, qui ne sont pas à reprendre dans les rubriques de stockage de matières plastiques puisque déjà inclus dans les volumes de marchandises prises en compte au titre de la rubrique n° 1511.

Cas des produits bois :

Il s'agit des palettes utilisées pour le stockage des produits et leurs transports.

Les palettes utilisées dans ce cadre sont à prendre en compte dans la rubrique 1511.

4 Activités associées et Utilités

4.1 Local de charge

La manutention des palettes de produits se fait par chariots élévateurs électriques dont les batteries sont chargées dans des locaux spécifiques.

Le site dispose actuellement d'un local de charge d'une surface de 109 m² permettant de réaliser la charge des batteries des chariots de manutention.

Le projet ne prévoit pas l'ajout d'un nouveau local ou d'une nouvelle zone de charge.

4.2 Production de froid

Deux chambres froides de 4 465 m² (chambre froide 1) et 1 410 m² (chambre froide 2) sont présentes dans le bâtiment existant.

Le fluide frigorigène utilisé pour la production de froid de ces chambres froides négatives est l'ammoniac pour une quantité maximale présente sur site de 954 kg.

Pour assurer la production de froid, une salle des machines « ammoniac » est aménagée en partie Sud de la chambre froide 1. Elle est séparée de la chambre froide négative, du local surpresseur et du local électrique par des murs séparatifs REI 120.

Dans le cadre du projet d'extension, une chambre froide négative de 4 500 m² et un quai réfrigéré de 656 m² seront aménagés au sein du nouveau bâtiment. La chambre froide négative est le quai réfrigéré seront séparés entre eux par des panneaux sandwich polyuréthane.

Deux tunnels de congélation, de 82 m² chacun, seront également aménagés en partie Sud du bâtiment plateforme au niveau du quai. Les tunnels seront séparés entre eux par des cloisons et du quai réfrigéré par des cloisons en panneaux sandwich polyuréthane.

Au sein du nouveau bâtiment, le fluide frigorigène utilisé pour la production de froid de la chambre froide négative, des deux tunnels de congélation et des quais réfrigérés sera de l'ammoniac pour une quantité de 2 500 kg.

La quantité totale d'ammoniac présente sur site après extension sera de 3 454 kg. Par conséquent, le site sera classé à autorisation pour la rubrique 4735-1.

Pour cela, une nouvelle salle des machines « ammoniac », indépendante à celle déjà existante, d'environ 250 m² sera aménagée en façade Sud de la chambre froide n°2. Elle sera séparée de cette dernière par des murs séparatifs REI 120. Ces installations seront isolées afin de réduire leurs impacts en termes de nuisances sonores.

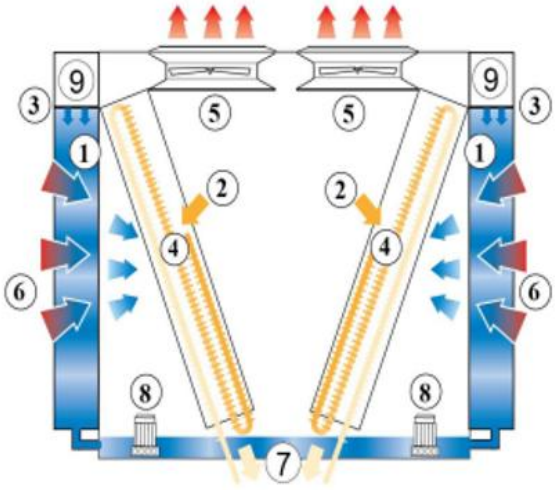
4.3 Condenseurs adiabatiques

Les installations de production de froid du bâtiment existant, et plus particulièrement l'ammoniac, sont refroidies via un condenseur sec en forme de V équipé de pré-refroidisseurs adiabatiques situés en toiture de la salle des machines.

L'alimentation en eau pour le refroidissement du condensateur existant est effectuée via le réseau AEP à hauteur de 200 m³ par an au total.

Mode de récirculation

condenseur sec en forme de V équipé de **pré-refroidisseurs adiabatiques (1)**. **L'eau s'écoule (3)** régulièrement sur le média de refroidissement évaporatif situé face à la **batterie sèche ailetée (4)**. Avec **l'eau d'appoint (9)** au-dessus des médias, le pré-refroidissement adiabatique de l'air peut également être garantit lorsque la pompe n'est pas en fonction. **Des ventilateurs axiaux (5)** aspirent **l'air (6)** à travers les médias, où une partie de l'eau s'évapore et refroidit l'air saturé. Ce qui augmente la capacité de refroidissement de l'air entrant pour refroidir **le fluide de process (7)** à l'intérieur de la batterie. Le **système de recirculation (8)** peut réduire ultérieurement la consommation d'eau totale.



Dans le cadre du projet d'extension, un nouveau condensateur adiabatique sera installé en toiture de la nouvelle salle des machines.

L'alimentation en eau pour le refroidissement de ce condenseur adiabatique se fera via le réseau AEP, pour un volume estimé à 1 000 m³ par an, valeur volontairement majorante.

4.4 Station de distribution de carburant

Une station de carburant est présente en partie Nord-Ouest du site à environ 70 m du bâtiment existant. Elle est réservée aux chauffeurs STEF et permet la distribution de gazole et de GNR pour les Poids-Lourds.

Un séparateur d'hydrocarbures est associé à la station de carburant afin de traiter les eaux pluviales potentiellement polluées.

4.5 Garage des poids-lourds

Un garage d'une surface de 455 m² est présent en partie Sud-Ouest du site à environ 40 m du bâtiment existant.

Le bâtiment est utilisé en tant qu'atelier d'entretien et de réparation des poids-lourds du Groupe STEF SA.

4.6 Forage

Le site dispose d'un forage situé à proximité de l'aire de lavage utilisé pour le lavage intérieur et extérieur des camions du groupe STEF.

Dans l'objectif d'une meilleure connaissance de l'ouvrage et de sa mise en conformité, STEF TRANSPORT IFS prévoit, à court terme, la réalisation d'un diagnostic complet de ce forage par une entreprise spécialisée. Une entreprise est passée la semaine du 1 er mars 2026 pour déposer un compteur.

L'ensemble des éléments disponibles à l'issue de cette étude (coupe, données techniques) viendront compléter le présent dossier de demande d'autorisation environnementale dès qu'ils seront disponibles. En cas de nécessité de réaliser des travaux de mise en conformité, un plan d'action sera établi.

A noter toutefois que la quantité d'eau prélevée via le forage et son usage ne seront pas modifiés dans le cadre de l'extension.

A ce jour, STEF TRANSPORT IFS s'engage à ce que le volume annuel prélevé demeure inférieur à 10 000 m^3 avec une capacité de pompage maximale inférieure à 8 m^3/h.

5 Récapitulatif du classement au titre des installations classées pour la protection de l'environnement

Vous trouverez en PJ46 « Description technique du site » l'intitulé complet des rubriques de la nomenclature avec les volumes d'activités détaillés et les critères de classement commentés.

Le dossier est déposé pour les rubriques suivantes de la nomenclature :

5.1 Des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

Rubrique	Nature des activités	Caractéristiques des activités	Classement et rayon d'affichage
4735-1.a	Stockage d'Ammoniac.	Production de froid de la chambre froide négative existante et de la chambre froide négative, des tunnels de congélation et du quai réfrigéré du nouveau bâtiment. Quantité actuelle : 954 kg Quantité extension : 2 500 kg **Quantité totale susceptible d'être présente : 3 454 kg**	A (3 km)
2221	Préparation ou conservation de produits alimentaires d'origine animale	**Quantité de produits entrants : 17 tonnes/jour**	E
1435.2	Stations-service	**Quantité maximale délivrée : 1 796 m^3/an** *(Inchangée)*	DC
1511.2	Entrepôts frigorifiques	Volume actuel : 25 000 m^3 Volume extension : 20 000 m^3 **Volume total susceptible d'être stocké : 45 000 m^3**	DC
2925.1	Ateliers de charge d'accumulateur	**Puissance totale : 60 kW** *(Inchangée)*	D
4320	Aérosols extrêmement inflammables ou inflammables de catégorie 1 ou 2,	Quelques aérosols présents dans le garage (nettoyant, huiles, lubrifiants). **Quantité maximale susceptible d'être présente : 0,2 tonne** *(Inchangée)*	NC
4331	Liquides inflammables de catégorie 2 ou catégorie 3 à l'exclusion de la rubrique 4330	Quelques produits présents dans le garage (lave glace, décapant, laque antirouille, …). **Quantité maximale susceptible d'être présente : 1 tonne** *(Inchangée)*	NC

Rubrique	Nature des activités	Caractéristiques des activités	Classement et rayon d'affichage
4510	Dangereux pour l'environnement aquatique de catégorie aiguë 1 ou chronique 1	Présence de nettoyant/désinfectant pour les camions (DEFI-V ECO V2) au niveau du garage. **Quantité maximale susceptible d'être présente : 1 tonne** *(Inchangée)*	NC
4718	Gaz inflammables liquéfiés de catégorie 1 et 2	Quelques produits présents dans le garage (butane, lubrifiants, mousse, peinture). **Quantité maximale susceptible d'être présente : 0,1 tonne** *(Inchangée)*	NC
4734-1 *	Stockage de produits pétroliers (cuves enterrées)	**Quantité totale susceptible d'être présente :** **120 m^3 soit 103 tonnes environ (toutes substances)** **0 tonne (essence)** *(Inchangée)*	NC
4734-2 *	Stockage de produits pétroliers (cuves aériennes)	**Quantité totale susceptible d'être présente :** **3,1 m^3 soit environ 3,1 tonnes** *(Inchangée)*	NC

A = Autorisation E = Enregistrement D = Déclaration NC = Non Classé

** Le projet d'extension n'entraîne aucune modification de la nature et des caractéristiques des activités associées à ces rubriques*

Le site est donc soumis à autorisation au titre de la nomenclature ICPE.

5.2 Des Installations, Ouvrages, Travaux d'aménagement et Aménagement (IOTA) de la Loi sur l'Eau.

Les rubriques qui concernent le projet sont les suivantes.

N° de rubrique	Désignation de l'activité	Volume de l'activité	Classement
1.1.1.0	Sondage, forage, y compris les essais de pompage, création de puits ou d'ouvrage souterrain, non destiné à un usage domestique, exécuté en vue de la recherche ou de la surveillance d'eaux souterraines ou en vue d'effectuer un prélèvement temporaire ou permanent dans les eaux souterraines, y compris dans les nappes d'accompagnement de cours d'eau	**Présence d'un forage à usage exclusif de la station de lavage du site.**	Déclaration
1.3.1.0	A l'exception des prélèvements faisant l'objet d'une convention avec l'attributaire du débit affecté prévu par l'article L. 214-9, ouvrages, installations, travaux permettant un prélèvement total d'eau dans une zone où des mesures permanentes de répartition quantitative instituées, notamment au titre de l'article L. 211-2, ont prévu l'abaissement des seuils : 1° Capacité supérieure ou égale à 8 m^3/h (A) 2° Dans les autres cas (D)	Capacité inférieure à 8m^3/h	Déclaration
2.1.5.0	Rejet d'eaux pluviales dans les eaux douces superficielles ou sur le sol ou dans le sous-sol, la surface totale du projet, augmentée de la surface correspondant à la partie du bassin naturel dont les écoulements sont interceptés par le projet, étant : 1. Supérieure ou égale à 20 ha 5 (A) 2. Supérieure à 1 ha mais inférieure à 20 ha (D)	L'ensemble des eaux pluviales du site seront infiltrées à la parcelle, après traitement par un séparateur d'hydrocarbure pour les eaux pluviales de voiries **TOTAL : 5,3 ha environ**	Déclaration
1.1.2.0	Prélèvements permanents ou temporaires issus d'un forage, puits ou ouvrage souterrain dans un système aquifère, à l'exclusion de nappes d'accompagnement de cours d'eau, par pompage, drainage, dérivation ou tout autre procédé, le volume total prélevé étant : 1. Supérieur ou égal à 200 000 m^3/an (A) 2° Supérieur à 10 000 m^3/an mais inférieur à 200 000 m^3/an (D)	Prélèvement d'eau pour le lavage extérieur des camions. **Quantité annuelle prélevée : Inférieur à 10 000 m^3**	Non Classé

L'entreprise déposant un dossier d'autorisation au titre des ICPE – le sujet Loi sur l'Eau est intégré à ce dossier. Il n'est pas nécessaire de déposer un dossier indépendant Loi sur l'Eau, les incidences du projet sur l'eau et les milieux aquatiques sont traitées dans le présent dossier.